

# **Rapport du Comité préparatoire de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement**

**Première réunion  
(24-26 février 2014)**

**Réunion finale  
(23-27 juin et 11 juillet 2014)**

**Réunion extraordinaire  
(21 mars 2014)**



**Nations Unies • New York, 2014**

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (11 août 2014).



*Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions d'organisation et questions diverses.....	4
A. Ouverture et durée de la session .....	4
B. Élection du Bureau .....	4
C. Ordre du jour et organisation des travaux.....	5
D. Participation .....	6
E. Conclusion de la session.....	7
F. Documentation .....	7
II. Mesures prises par le Comité préparatoire .....	8
A. Modalités de l'accréditation et de la participation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes compétents au processus préparatoire et à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement .....	8
B. Modalités de l'accréditation et de la participation des organisations intergouvernementales au processus préparatoire et à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement.....	8
C. Modalités de l'accréditation et de la participation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes compétents à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement.....	8
D. Règlement intérieur provisoire de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement.....	9
E. Projet de document final de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement.....	9
III. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa troisième session .....	10
Annexe	
Liste des documents dont le Comité préparatoire était saisi .....	11

## Chapitre I

### Questions d'organisation

#### A. Ouverture et durée de la session

1. En application de la résolution 68/238 de l'Assemblée générale du 27 décembre 2013, le Comité préparatoire de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement a tenu sa première réunion du 24 au 26 février 2014 et sa réunion finale du 23 au 27 juin et le 11 juillet 2014<sup>1</sup>. Il a également tenu une séance extraordinaire le 21 mars 2014.
2. Au cours de sa première réunion, le Comité préparatoire a tenu quatre séances plénières. Ses deux groupes de contact et son groupe de travail se sont également réunis et diverses activités ayant trait à la Conférence ont été menées.
3. La première réunion du Comité préparatoire a été ouverte le 24 février par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence, Wu Hongbo.
4. Au cours de sa réunion finale, le Comité préparatoire a tenu trois séances plénières<sup>2</sup>. Le groupe de travail sur le projet de document final de la Conférence s'est également réuni, et diverses activités ayant trait à la Conférence ont été menées.
5. La réunion finale du Comité préparatoire a été ouverte le 23 juin par ses coprésidents, Karen Tan (Singapour) et Phillip Taula (Nouvelle-Zélande).
6. Toutes les réunions du Comité préparatoire ont été présidées par les coprésidents (Singapour et Nouvelle-Zélande).

#### B. Élection du Bureau

7. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 24 février, le Comité préparatoire a élu le Bureau ci-après par acclamation :

Milan Jaya Meetarbhan	(Maurice)
Ronald Jean Jumeau	(Seychelles)
Katsuhiko Takahashi	(Japon)
Karen Tan	(Singapour)
Elena Anca Jurcan	(Roumanie)
Dmytro Kushneruk	(Ukraine)
Kereeta Whyte	(Barbade)
Yanerit Morgan	(Mexique)
Phillip Taula	(Nouvelle-Zélande)
Juan Manuel González de Linares Palou	(Espagne)

---

<sup>1</sup> Le Comité préparatoire a également tenu une réunion intersessions du 21 au 25 avril 2014. À cette occasion, il s'est réuni deux fois, a tenu des réunions informelles et eu d'autres activités ayant trait à la Conférence.

<sup>2</sup> Le Comité préparatoire a dû demander au Bureau du Comité des conférences l'autorisation de poursuivre sa troisième séance plénière au-delà du 27 juin 2014, pour pouvoir achever ses travaux.

8. Toujours à sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le Comité préparatoire a élu par acclamation Ali'ioaiga Feturi Elisaia, Représentant permanent du Samoa auprès de l'Organisation des Nations Unies, au siège qui revient de droit à son pays.

9. À la même séance, le Comité préparatoire a été informé que Karen Tan (Singapour) et Phillip Taula (Nouvelle-Zélande) seraient ses coprésidents et Juan Manuel González de Linares Palou (Espagne) le rapporteur de ses travaux.

10. À la 1<sup>re</sup> séance plénière également, des déclarations liminaires ont été faites par les coprésidents du Comité préparatoire.

11. À cette même séance, des déclarations ont aussi été faites par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence, M. Wu, et par le Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, Gyan Chandra Acharya.

### **C. Ordre du jour et organisation des travaux**

12. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 24 février, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour provisoire de ses première et dernière réunions, publié sous la cote [A/CONF.223/PC/1](#), qui se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Règlement intérieur provisoire de la Conférence.
4. Examen du document final de la Conférence compte tenu des objectifs et du thème prévus pour celle-ci.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Comité préparatoire.

13. Toujours à la 1<sup>re</sup> séance plénière, le Comité préparatoire a approuvé le projet d'organisation des travaux de la première réunion, présenté dans un document non officiel, étant entendu que des modifications pourraient être apportées, selon que de besoin.

14. À la même séance, le Comité préparatoire a décidé de créer deux groupes de contact (I et II), le premier étant chargé d'examiner la question de l'accréditation et de la participation des organisations non gouvernementales aux travaux de la Conférence et à ses préparatifs, le second d'examiner le projet de règlement intérieur provisoire de la Conférence.

15. Également lors de cette séance, le Comité préparatoire a décidé que les cofacilitateurs des groupes de travail I et II, choisis parmi les Vice-Présidents, seraient Yanerit Morgan (Mexique) et Elena Anca Jurcan (Roumanie) pour le premier et Kerceta Whyte (Barbade) pour le second.

16. À sa réunion extraordinaire, le 21 mars, le Comité préparatoire était saisi d'un projet de décision intitulé « Modalités de l'accréditation et de la participation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes compétents au

processus préparatoire et à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement » ([A/CONF.223/PC/L.1](#)).

17. À la première séance plénière de sa réunion intersessions, le 21 avril, le Comité préparatoire a décidé de constituer un groupe de travail chargé de mener des négociations sur le projet de document final de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement.

18. À cette même séance, le Comité préparatoire est convenu que les travaux du groupe de travail seraient facilités conjointement par le Coprésident Phillip Taula (Nouvelle-Zélande) et par Mark Neo (Singapour), au nom de la Coprésidente Karen Tan (Singapour).

19. À la 1<sup>re</sup> séance plénière de sa réunion finale, le 23 juin, le Comité préparatoire a approuvé le projet d'organisation des travaux de sa réunion finale, présenté dans un document non officiel, étant entendu que des modifications pourraient être apportées, selon que de besoin.

20. À cette même séance, le Comité préparatoire a été informé de la recommandation du Bureau tendant à inviter le Président du Conseil économique et social et un représentant des neuf grands groupes identifiés dans l'Action 21<sup>3</sup>, au nom de l'ensemble des neuf grands groupes, à prendre la parole à la séance plénière d'ouverture de la Conférence.

21. Également à cette séance, le Comité préparatoire a été informé de la décision du Bureau selon laquelle, si le temps le permet et sans créer de précédent, il serait également accordé la possibilité de faire des déclarations lors du débat général à des représentants d'autres entités autorisées à participer à la Conférence en qualité d'observateurs, à savoir les organisations intergouvernementales et les autres entités ayant reçu une invitation permanente de l'Assemblée générale à participer en qualité d'observateurs, les membres associés des commissions régionales, les institutions spécialisées et organisations apparentées, d'autres organisations intergouvernementales et les organes intéressés de l'ONU.

22. Toujours à cette séance, le Comité préparatoire a été informé que les neuf grands groupes énumérés dans l'Action 21, si le temps le permet et sans créer de précédent, auraient la possibilité de faire des déclarations lors du débat général.

## **D. Participation**

23. La première réunion du Comité préparatoire a réuni les représentants de 71 États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. Y ont également participé des représentants d'organisations intergouvernementales et d'autres entités, des membres associés des commissions régionales, des représentants d'organes des Nations Unies et des représentants d'organisations non gouvernementales. La liste préliminaire des délégations figure dans le document [A/CONF.223/PC/INF/1](#).

---

<sup>3</sup> Les femmes, les enfants et les jeunes, les populations autochtones, les organisations non gouvernementales, les collectivités locales, les travailleurs et leurs syndicats, le commerce et l'industrie, la communauté scientifique et technique et les agriculteurs.

24. La réunion finale du Comité préparatoire a réuni les représentants de 48 États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. Y ont également participé des représentants d'organisations intergouvernementales et d'autres entités intergouvernementales, des membres associés des commissions régionales, des représentants d'organes des Nations Unies et des représentants d'organisations non gouvernementales. La liste préliminaire des délégations figure dans le document [A/CONF.223/PC/INF/2](#).

## **E. Conclusion de la session**

25. À la reprise de la 3<sup>e</sup> séance plénière de la réunion finale, le 11 juillet, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence a fait une déclaration.

26. À la même séance, les coprésidents du Comité préparatoire ont fait des déclarations.

## **F. Documentation**

27. La liste des documents dont le Comité préparatoire était saisi figure en annexe au présent rapport.

## Chapitre II

### Mesures prises par le Comité préparatoire

#### **A. Modalités de l'accréditation et de la participation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes compétents au processus préparatoire et à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement**

28. Lors de sa réunion extraordinaire, tenue le 21 mars, le Comité préparatoire était saisi d'un projet de décision intitulé « Modalités de l'accréditation et de la participation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes compétents au processus préparatoire et à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement » ([A/CONF.223/PC/L.1](#)).

29. À la même réunion, Yanerit Morgan (Mexique), Vice-Présidente du Comité préparatoire et cofacilitatrice du groupe de contact I, a fait une déclaration et présenté le projet de décision.

30. Également à cette réunion, le Comité préparatoire a été informé que le projet de décision n'aurait pas d'incidences sur le budget-programme.

31. Encore à cette réunion, une déclaration a été faite par le représentant de l'État plurinational de Bolivie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine).

32. Toujours lors de cette réunion extraordinaire, le Comité préparatoire a adopté le projet de décision.

#### **B. Modalités de l'accréditation et de la participation des organisations intergouvernementales au processus préparatoire et à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement**

33. À la 1<sup>re</sup> séance plénière de sa réunion finale, le 23 juin, le Comité préparatoire a accepté les demandes d'accréditation de la Communauté du Pacifique et de l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique et a approuvé leur participation, en tant qu'observateurs, aux travaux de la Conférence et au processus préparatoire.

#### **C. Modalités de l'accréditation et de la participation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes compétents à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement**

34. À la 2<sup>e</sup> séance plénière de sa dernière réunion, le 25 juin, le Comité préparatoire était saisi d'un projet de décision intitulé « Modalités de l'accréditation et de la participation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes compétents à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement » ([A/CONF.223/PC/L.2](#)).

35. À la même séance, le Comité préparatoire a été informé que le projet de décision n'avait pas d'incidences sur le budget-programme.

36. Également à cette séance, le Comité préparatoire a adopté le projet de décision et décidé de faire siennes les recommandations du Secrétariat concernant l'accréditation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes non dotés du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui souhaitent assister à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement et à son processus préparatoire, et y contribuer; leur liste figure à l'annexe I de la note du Secrétaire général ([A/CONF/223/PC.5](#)).

#### **D. Règlement intérieur provisoire de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement**

37. À la 2<sup>e</sup> séance plénière de sa réunion finale, le 25 juin, le Comité préparatoire était saisi du projet de règlement intérieur provisoire de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement ([A/CONF.223/PC.3/Rev.1](#)).

38. À cette séance, Milan Jaya Meetarbhan (Maurice), Vice-Président du Comité préparatoire et cofacilitateur du groupe de contact II, a fait une déclaration et a présenté le projet de règlement intérieur provisoire.

39. Également à cette séance, le Comité préparatoire a adopté le projet de règlement intérieur provisoire de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement et a recommandé à la Conférence de l'adopter (voir [A/CONF.223/2](#)).

#### **E. Projet de document final de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement**

40. À la reprise de la 3<sup>e</sup> séance plénière de sa réunion finale, le 11 juillet, le Comité préparatoire était saisi du projet de document final de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, intitulé « Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Samoa, la Voie à suivre) », présenté dans un document non officiel.

41. À la même séance, le représentant de l'Arabie saoudite (parlant au nom de l'Organisation de la coopération islamique) a fait une déclaration.

42. Également à cette séance, le Comité préparatoire a approuvé le projet de document final, présenté dans un document non officiel et recommandé à la Conférence de l'adopter (voir [A/CONF.223/3](#)).

43. Aussi à cette séance, des déclarations ont été faites par les représentants de l'État plurinational de Bolivie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de Nauru (au nom de l'Alliance des petits États insulaires), de la Turquie, du Samoa, du Saint-Siège et des Maldives.

44. Toujours à cette séance, le représentant de l'Union européenne a fait une déclaration.

### **Chapitre III**

#### **Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa troisième session**

45. À la reprise de la 3e séance plénière de sa réunion finale, le 11 juillet, le Comité préparatoire a adopté le projet de rapport figurant dans le document [A/CONF.223/PC/L.3](#) et a chargé le Rapporteur d'en établir le texte définitif, en collaboration avec le Bureau et le Secrétariat.

## Annexe

## Liste des documents dont le Comité préparatoire était saisi

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
<a href="#">A/CONF.223/PC/1</a>	2	Ordre du jour provisoire annoté
<a href="#">A/CONF.223/PC/2</a>	4	Lettre datée du 24 décembre 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Fidji auprès de l'Organisation des Nations Unies
<a href="#">A/CONF.223/PC/3</a>	3	Projet de règlement intérieur provisoire de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement : note du Secrétaire général
<a href="#">A/CONF.223/PC/3/Rev.1</a>	3	Projet de règlement intérieur provisoire révisé de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement : note du Secrétaire général
<a href="#">A/CONF.223/PC/4</a>	2	Lettre datée du 16 mai 2014, adressée au Secrétaire général de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement par la Représentante permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies
<a href="#">A/CONF.223/PC/5</a>	2	Modalités de l'accréditation et de la participation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes compétents au processus préparatoire et à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement : note du Secrétaire général
<a href="#">A/CONF.223/PC/6</a>	2	Participation d'organisations intergouvernementales aux travaux de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement et à ses préparatifs : note du Secrétaire général
<a href="#">A/CONF.223/PC/7</a>	2	Lettre datée du 23 juin 2014 adressée au Comité préparatoire de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement par la Représentante permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies
<a href="#">A/CONF.223/PC/L.1</a>	2	Modalités de l'accréditation et de la participation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes compétents au processus préparatoire et à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement : projet de décision

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
<a href="#">A/CONF.223/PC/L.2</a>	2	Modalités de l'accréditation et de la participation des organisations non gouvernementales et autres grands groupes compétents à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement : projet de décision
<a href="#">A/CONF.223/PC/L.3</a>	6	Projet de rapport
<a href="#">A/CONF.223/PC/INF/1</a>		Liste provisoire des délégations à la première réunion du Comité préparatoire
<a href="#">A/CONF.223/PC/INF/2</a>		Liste provisoire des délégations à la réunion finale du Comité préparatoire

---

